

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2017

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à l'Hôtel de Ville de CARBON-BLANC, le 3 Octobre deux mille dix sept à 18 heures 30, sous la présidence de *Monsieur Alain TURBY*, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

- Alain TURBY, Maire,
- Jean-Paul GRASSET, Adjoint au Maire,
- Jean-Marie GUËNON, Adjoint au Maire,
- Gérard PINSTON, Adjoint au Maire,
- Cécile MONTSEC, Adjointe au Maire,
- Guillaume BLANCHER, Adjoint au Maire,
- Elisabeth DESPLATS, Adjointe au Maire,
- Frédérique ROIRAND, Conseillère Municipale Déléguée,
- Thierry THOUVENIN, Conseiller Municipal Délégué,
- Nadine ARPIN, Conseillère Municipale Déléguée,
- Bertrand GARBAY, Conseiller Municipal Délégué,
- Hervé DUSSOL, Conseiller Municipal Délégué,
- Nicole ERNAULT, Conseillère Municipale,
- Guy BARDIN, Conseiller Municipal,
- Nicolas PINEAU, Conseiller Municipal,
- Marjorie CANALES, Conseillère Municipale,
- Séverine DENIS, Conseillère Municipale,
- André MERCIER, Conseiller Municipal,
- Annick BECERRO, Conseillère Municipale,
- Laurent PEREZ-ROBA, Conseiller Municipal.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

- Marie-Claude GOUGUET, Adjointe au Maire, qui a donné pouvoir à M. PINSTON
- Frédéric ALLAIRE, Conseiller Municipal Délégué, qui a donné pouvoir à Mme DESPLATS
- Christophe DROUIN, Conseiller Municipal, qui a donné pouvoir à M. TURBY
- Martine FARGEAUDOUX, Conseillère Municipale, qui a donné pouvoir à M. THOUVENIN
- Joseph GAUTHIER, Conseiller Municipal, qui a donné pouvoir à M. GRASSET
- Christophe JAUREGUI, Conseiller Municipal Délégué Mme MONTSEC
- Olivia PRETESEILLE, Conseillère Municipale a donné pouvoir à M. BLANCHER
- Arnaud FONTHIEURE, Conseiller Municipal a donné pouvoir à M. GARBAY

1. Ouverture de la séance
2. Désignation d'un secrétaire de séance (article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales : Monsieur GRASSET
3. Absents excusés et délégations de pouvoirs
4. Approbation à l'unanimité du procès-verbal
5. Question retirée à l'ordre du jour : MARCHE CHATEAU BRIGNON – REGULARISATION LOTS 8/12/13

DELIBERATIONS GROUPEES

Monsieur le Maire indique que certaines questions inscrites à l'ordre du jour ont été groupées en concertation avec les groupes d'opposition. Ainsi, il est convenu qu'un résumé des délibérations sera soumis et fera l'objet d'un vote unique. Il s'agit des points suivants :

- 1) DECISION MODIFICATIVE N°2
- 2) EMPRUNT 2017
- 3) CONVENTION MECENAT
- 4) INDEMNITES DES ELUS - REGULARISATION
- 5) DEROGATION AU REPOS DOMINICAL

DELIBERATION DEGROUPEE

6) PERSONNEL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

2017-52 – DECISION MODIFICATIVE N°2

Présenté en Commission ressources du 19/09/2017.

En raison de dépenses nouvelles et d'opérations d'ordres à réaliser, le Conseil Municipal s'est prononcé sur les modifications des sections d'investissement et de fonctionnement du budget en cours comme suit :

En section d'investissement :

Opérations Libellés	Article/ Sous-Fonction	Diminution Section des Dépenses	Augmentation Section des Dépenses
Opération 16 - Cimetière	21534/814	6 000 €	
Opération 18 - Ecoles	21316/026		5 850 €
Opération 42 - FIC	21318/823		150 €
Total		6 000 €	6 000 €

Opérations Patrimoniales en section d'investissement :

Opérations Libellés	Chapitre/Article/ Sous-Fonction	Augmentation Section des Recettes	Augmentation Section des Dépenses
Opérations patrimoniales	041/168758/814	59 936.66 €	
Opérations patrimoniales	041/21534/814		59 936.66 €
Total		59 936.66 €	59 936.66 €

Opérations d'ordre entre sections :

Opérations Libellés	Chapitre/Article/ Sous- Fonction	Augmentation Section des Dépenses de Fonctionnement	Augmentation Section des Recettes de Fonctionnement	Augmentation Section des Dépenses Investissement	Augmentation Section des Recettes Investissement
Opérations d'ordre entre sections	040/13911/01			1 629 €	
Virement de la section de fonctionnement	021/01				1 629 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	042/777/01		1 629 €		
Virement à la section d'investissement	023/01	1 629 €			
Total		1 629 €	1 629 €	1 629 €	1 629 €

En Section de fonctionnement :

Opérations Libellés	Chapitre/Article/ Sous- Fonction	Diminution Section des Dépenses	Augmentation Section des Dépenses
Virement à la section d'investissement	023/01	71 256.52 €	
Dotations aux amortissements	042/6811/020		71 256.52 €
Total		71 256.52 €	71 256.52 €

En Section d'investissement :

Opérations Libellés	Chapitre/Article/ Sous- Fonction	Diminution Section des Recettes	Augmentation Section des Recettes
Virement de la section de fonctionnement	021/01	71 256.52 €	
Amortissements	040/2804182/01		71 256.52 €
Total		71 256.52 €	71 256.52 €

VOTE : approuvé à l'unanimité des voix par 28 voix POUR

2017- 53 – EMPRUNT 2017

Présenté en Commission ressources du 19/09/2017.

Conformément au budget prévisionnel 2017, les dépenses d'équipement inscrites en section d'investissement sont financées pour partie au moyen de l'emprunt. Afin de permettre la réalisation des opérations en cours, divers établissements bancaires ont été sollicités.

Après examen des offres reçues par la Commission Ressources le 19 septembre dernier, la proposition du Crédit Agricole apparaît la mieux disante pour un montant de 300 000 €, d'une durée de 14 ans au taux d'intérêt fixe de 1.35% avec une échéance annuelle, un amortissement constant et des frais de dossier à hauteur de 300 €.

VOTE : approuvé à l'unanimité des voix par 28 voix POUR

2017- 54 –CONVENTION MECENAT

Présenté en Commission ressources du 19/09/2017.

La municipalité souhaite développer le principe du mécénat dans les différents projets d'intérêt public. Il est proposé la signature d'une convention de mécénat entre la ville et l'entreprise LP Promotion dans le cadre des travaux de réaménagement qui ont eu lieu à la Place Grossostheim pour le 40^{ème} anniversaire du jumelage entre les deux villes pour un montant de 17 500 €.

VOTE : approuvé à l'unanimité des voix par 28 voix POUR

2017-55 - INDEMNITES DES ELUS - REGULARISATION

Présenté en Commission ressources du 19/09/2017.

Le Conseil Municipal a décidé de régulariser le taux d'indemnité versée aux conseillers municipaux délégués à 6 % au lieu de 5 %.

VOTE : approuvé à l'unanimité des voix par 28 voix POUR

2017-56 – DEROGATION AU REPOS DOMINICAL

Présenté en Commission ressources du 19/09/2017.

Le Conseil Municipal doit donner son avis sur la demande de la Direction Régionale des Entreprises, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Aquitaine (DIRECCTE) saisie par les Sociétés Eurovia Vinci, DTE Centre Aquitaine, Eurovia Management et Servicad Sud Ouest au sujet d'une dérogation relative au repos dominical de personnels salariés qui doivent intervenir dans le cadre du projet de déchargement d'un ouvrage sur l'autoroute A 10.

Les demandes d'autorisation concernent les week-ends de nuit suivants :

- Du samedi 7 octobre de 22 heures au dimanche 8 octobre 2017 à 9 heures
- Du samedi 21 octobre de 22 heures au dimanche 22 octobre 2017 à 9 heures
- Du samedi 28 octobre de 22 heures au dimanche 29 octobre 2017 à 9 heures

VOTE : approuvé à l'unanimité des voix par 28 voix POUR

DELIBERATION DEGROUPEE

2017-57 - PERSONNEL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Présenté en Commission ressources du 19/09/2017.

Le Conseil Municipal a décidé de modifier le tableau des effectifs de manière à répondre aux besoins de la Collectivité de la façon suivante :

- suppression de
 - 1 poste d'attaché territorial
 - 1 poste d'assistant socio-éducatif
- création de
 - 1 poste d'attaché territorial principal
 - 1 poste d'assistant socio-éducatif principal
 - 3 contrats d'aide à l'emploi

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois sont inscrits au budget en cours.

VOTE : approuvé à l'unanimité des voix par 28 voix POUR

INFORMATION

Demande du Groupe AGA de rédiger une motion concernant la suppression des Contrats Aidés. L'ensemble du Conseil Municipal adopte cette proposition.

DECISION DE L'ORDONNATEUR

Présenté en Commission ressources du 19/09/2017.

Les crédits n'étant pas suffisants au budget de l'exercice en cours, il a été nécessaire de procéder à des ajustements à partir du compte dépenses imprévues. Ainsi, la Section de Fonctionnement a fait l'objet des virements de crédits suivants :

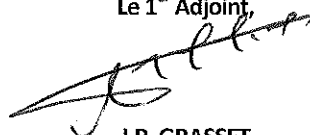
OBJET DES DÉPENSES	DIMINUTION SUR CRÉDITS DÉJÀ ALLOUÉS		AUGMENTATION DES CRÉDITS	
	CHAPITRE/FONCTION	MONTANT	CHAPITRE/FONCTION/NATURE	MONTANT
Dépenses imprévues	022.01	5 000 €		
Autres Charges Exceptionnelles			020.6718	5 000 €
TOTAUX		5 000 €		5 000 €

L'ordre du jour est terminé, cependant un échange entre les différents groupes du Conseil Municipal a eu lieu sur les relations avec les associations (l'ASCJB, le Club Omnisports et le Comité des Fêtes) faisant suite à la réunion de la séance du 12 juillet 2017.

La séance est levée à 20 h 30

Fait à Carbon-Blanc, le 4 octobre 2017

P/Le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint,



J.P. GRASSET

